

L'impact socio-économique

*des aéroports Paris-Charles de Gaulle,
Paris-Orly, Paris-Le Bourget*

2 % de l'emploi en France



© Aéroports de Paris

Un observatoire en mesure d'élargir le champ de son analyse

Didier Hamon
Directeur de l'Environnement
et du Développement durable

L'Observatoire des métiers, de l'emploi et de la formation mesure précisément le niveau de l'emploi annuel des aéroports depuis une dizaine d'années. Ce volume d'emplois recensé chaque année correspond à ce que l'on désigne ici par emplois directs, c'est-à-dire celui des entreprises présentes sur les plateformes. Dorénavant, grâce à cette étude confiée au Bureau d'Information et de Prospective économique (BIPE), l'Observatoire pourra estimer chaque année les volumes d'emplois indirects, induits et catalytiques, ainsi que les retombées économiques telles que la valeur ajoutée générée par les entreprises aéroportuaires, les fournisseurs et tous les acteurs du tourisme. J'adresse mes remerciements au Comité régional du tourisme (CRT) qui nous a très spontanément aidés dans notre évaluation des impacts socio-économiques liés au tourisme.

Résultats marquants

- Le système aéroportuaire francilien génère un total de 340 290 emplois soit 2 % de l'emploi salarié en France.
- Le système aéroportuaire francilien génère près de 30 milliards d'euros de valeur ajoutée soit environ 1,7 % du PIB français soit pour extrapoler, presque 2 %.
- L'impact direct représente 46 % de ces retombées avec 115 400 emplois et 13,5 milliards d'euros de valeur ajoutée.
- Le total des emplois générés par les aéroports parisiens correspond à 2,9 fois les emplois présents sur site.
- Le système aéroportuaire a un poids dans l'économie française équivalent au secteur des télécommunications ou au secteur de la production et distribution d'électricité et de gaz.
- Chaque million de passagers traité correspond à un total de 4 100 emplois dont 1 400 emplois directs et à 355 millions d'euros de valeur ajoutée.

Définitions et méthodologie

L'impact direct : il correspond à la valeur ajoutée, c'est-à-dire au chiffre d'affaires diminué des consommations intermédiaires et au nombre d'emplois des entreprises présentes sur les aéroports.

L'impact indirect : c'est la somme des prestations effectuées pour le compte des entreprises aéroportuaires par des fournisseurs non présents sur les plates-formes. L'impact social indirect se définit par les emplois nécessaires à la réalisation de ces prestations.

L'impact induit : il résulte de la totalité des dépenses des salariés aéroportuaires et des salariés des fournisseurs. Elles s'analysent à partir des données de l'Insee relatives aux comptes des ménages.

L'impact catalytique : il se calcule à partir des dépenses effectuées en Île-de-France par des touristes arrivés dans la région par avion. Les volumes d'emplois associés se déduisent par l'analyse sectorielle des dépenses des touristes.

Source	Utilisation
- Observatoire de l'emploi (ADP) - TES (Insee)	Volume d'emplois par secteur Les comptes d'exploitation pour chaque secteur

impact direct

fournisseurs directs de biens et services aéroportuaires

Source	Utilisation
- TES (Insee)	Les fournisseurs pour chaque secteur

impact indirect

consommations intermédiaires des fournisseurs directs

Source	Utilisation
- TES (Insee) - Compte des ménages (Insee)	La rémunération par secteur Les dépenses des ménages dans chaque secteur Calcul du reste à vivre après impôts, épargne et traitements

impact induit

dépenses des employés directs et indirects

Source	Utilisation
- Enquêtes passagers (CRT) - Trafic aérien (ADP)	Les dépenses de séjour par nationalité Le volume aérien (hors transit) par nationalité

impact catalytique

dépenses touristiques en Île-de-France des passagers aériens

Le calcul des impacts socio-économiques est fondé sur le tableau des entrées-sorties (TES) élaboré par l'Insee qui modélise les échanges entre les différents secteurs d'activité économique de la France et permet aussi d'analyser la demande finale des ménages. Cette modélisation a pu être utilisée à l'échelle des aéroports grâce aux données de l'Observatoire de l'emploi, des métiers et de la formation d'Aéroports de Paris qui nous permettent de répartir les entreprises et les emplois correspondants suivant la nomenclature des activités françaises (NAF).

Le tourisme en 2010

Avec plus de 83,6 millions de passagers en 2010, les trois aéroports gérés par Aéroports de Paris constituent la première porte d'entrée sur le territoire français. En 2010, le trafic passager traité par les aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly représentait 58 % du trafic français total. Les aéroports parisiens sont le point de passage pour de très nombreux visiteurs étrangers, environ 37,4 millions de passagers internationaux ; ils contribuent ainsi à l'attractivité de la France à l'échelle internationale. Cette même année, on dénombrait 76,8 millions de touristes internationaux arrivés en France. La clientèle internationale visitant l'Île-de-France et ayant emprunté les aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly en 2010 s'élève à 11,6 millions de voyageurs. Ainsi, le poids des deux aéroports parisiens dans l'arrivée des visiteurs étrangers en France est de 15 %.

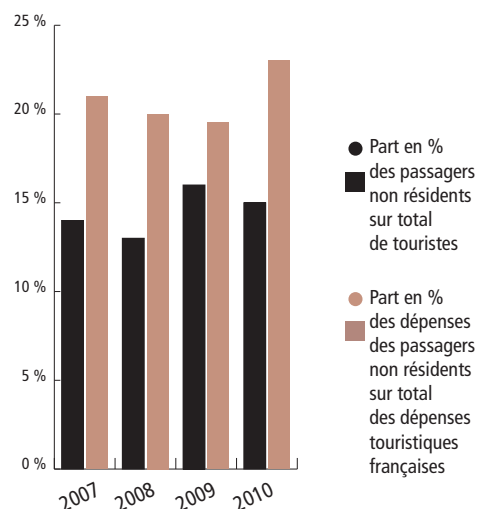
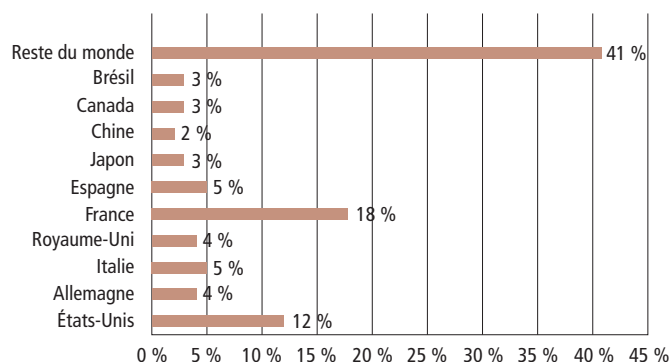
Les voyageurs européens dépensent en moyenne 609 € lors d'un séjour en Île-de-France quand les voyageurs intercontinentaux se distinguent par une moyenne bien supérieure, qui s'établit à 942 €, principalement en raison d'une durée de séjour plus importante (6 jours contre 3 pour les Européens).

70 000 emplois sont nécessaires à la production de l'offre en biens et services de ces passagers non-résidents. Ces emplois liés aux dépenses en Île-de-France des passagers non-résidents des aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly se retrouvent principalement dans les secteurs suivants :

- les services aux particuliers (59 % des emplois) ;
- le commerce (36 %) ;
- les transports (5 %).



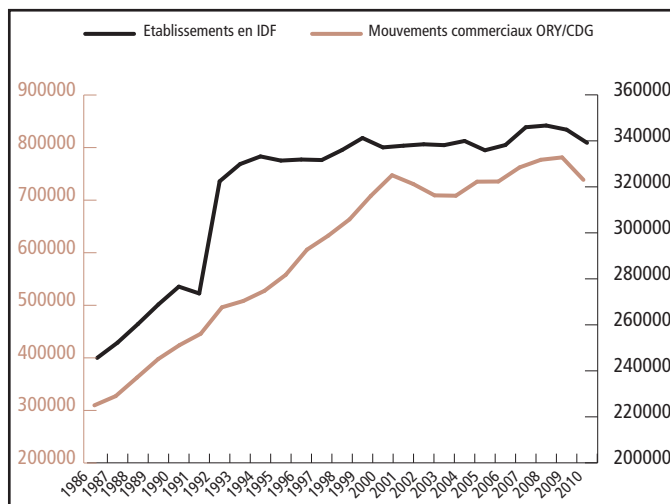
Répartition des dépenses touristiques des passagers aériens par nationalité en 2010



Implantation des entreprises : l'attractivité des aéroports parisiens

Une enquête menée par les chambres de commerce et d'industrie des 3 territoires de proximité de Paris-Charles de Gaulle auprès de 1 300 entrepreneurs montre que plus de 58 % des chefs d'entreprise de plus de 100 salariés pensent que la proximité des aéroports est un facteur important. L'attractivité des plates-formes aéroportuaires pour les entreprises privées est illustrée par le graphique ci-contre.

La corrélation, estimée sur la période 1986-2010, entre le nombre d'établissement privés implantés en Île-de-France et les mouvements d'avions sur les aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly est très bonne, puisqu'elle s'élève à 91 %. Les départements pour lesquels ces corrélations sont les plus fortes sont l'Oise (97 %), le Val-d'Oise (96 %), la Seine-et-Marne et l'Essonne (95 %).



L'activité du fret aérien : 75 milliards d'euros d'import-export en 2010

**15 milliards
d'euros d'excédent
de la balance
commerciale
française
sont générés
à l'aéroport
Paris-Charles
de Gaulle**

La stratégie de hub, déterminante pour le transport de passagers, l'est encore davantage pour le fret aérien. L'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle traite ainsi 86 % du total du fret aérien français grâce aux hubs de FedEx, Air France et Europe Airpost.

En valeur, le fret aérien transitant par la plate-forme aéroportuaire Paris-Charles de Gaulle représente 20 % des importations et 30 % des exportations franciliennes. Ainsi, en 2010, près de 30 milliards d'euros de fret en importation transitent par le système aéroportuaire francilien et près de 45 milliards d'euros de fret en exportation transitent par ce même système.



Les chiffres clés des trois aéroports

Emplois salariés

Avec plus de 83,5 millions de passagers en 2010, les infrastructures aéroportuaires constituent un système d'aéroports complémentaires.

- L'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle, hub intercontinental, est la deuxième plus importante plate-forme de correspondance d'Europe en termes de passagers, et la première plate-forme européenne pour le fret et les mouvements commerciaux d'avions, devant les aéroports de Francfort et Londres-Heathrow.
- L'aéroport Paris-Orly, aéroport point-à-point, est la deuxième plate-forme aéroportuaire de France et le onzième aéroport européen, avec 25,2 millions de passagers en 2010. Sa vocation domestique s'élargit au bassin méditerranéen et à la desserte des territoires d'outre-mer.
- L'aéroport Paris-Le Bourget est le premier aéroport d'affaires en Europe.

115 416

Ce système aéroportuaire génère :

- plus de 340 290 emplois, dont 115 400 emplois directs, soit 2 % de l'emploi salarié français ;
- 29,6 milliards de valeur ajoutée, soit 1,7 % du PIB France, dont 13,5 milliards injectés directement dans l'économie francilienne par les entreprises aéroportuaires.

69 869

85 051

En rapportant les retombées socio-économiques obtenues au trafic traité par les aéroports parisiens, on en déduit que chaque million de passagers traité en 2010 correspond à :

- 355 millions d'euros de valeur ajoutée ;
- 720 millions d'euros de chiffre d'affaires ;
- 4 100 emplois salariés, dont 1 400 emplois directs.

69 954

340 290

2 %

de l'emploi
en France

Impacts

Valeur ajoutée en milliards d'euros

direct

fournisseurs directs de biens et services aéroportuaires

13,5

indirect

consommations intermédiaires des fournisseurs directs

5,2

induit

dépenses des employés directs et indirects

5,3

catalytique

dépenses touristiques en Île-de-France

5,6

total

29,6

4 100

emplois salariés totaux

1,7 %

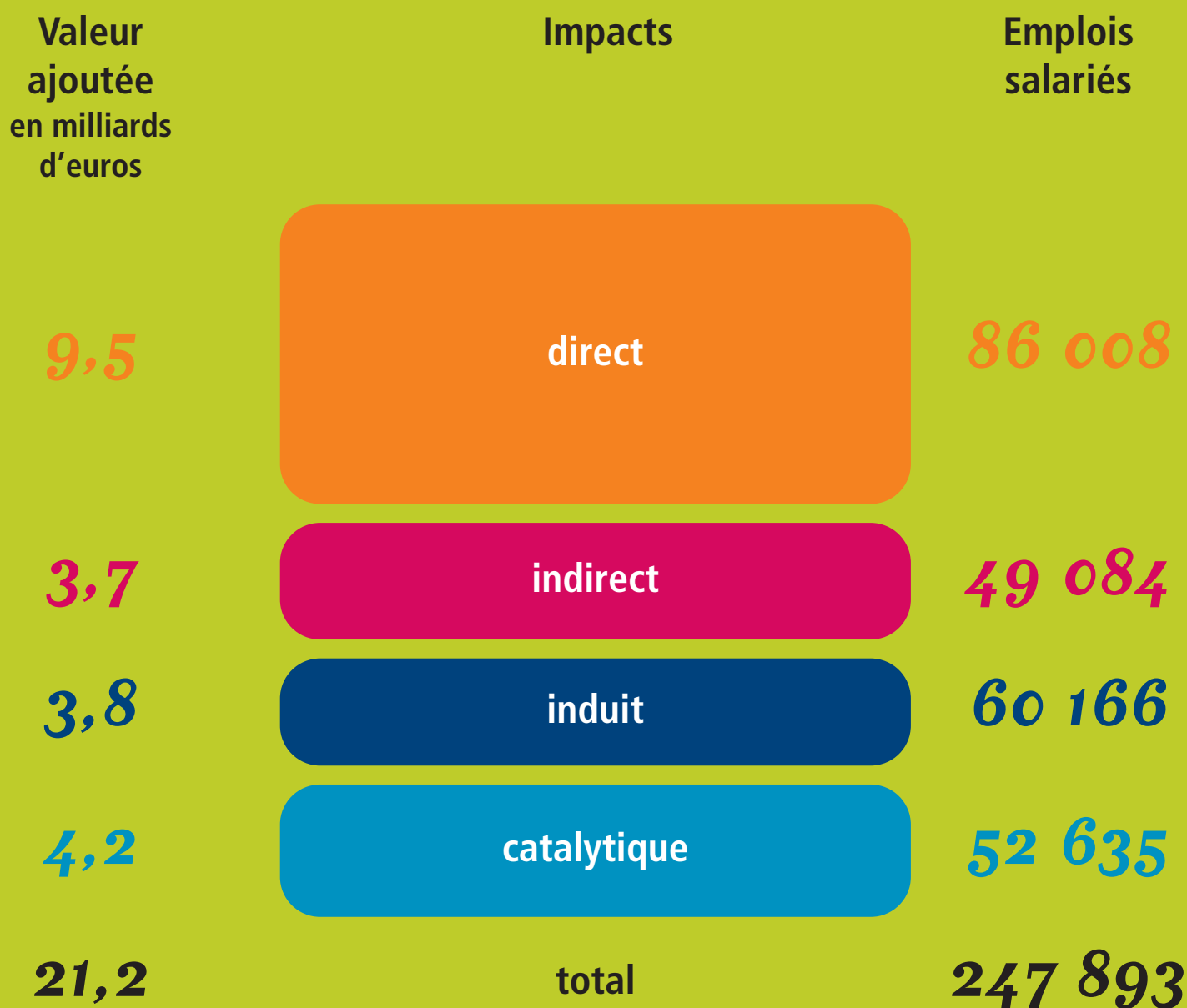
du PIB de la France

pour 1 million de passagers



L'aéroport Paris-Charles de Gaulle

L'aéroport Paris-Charles de Gaulle a accueilli en 2010 près de 58,2 millions de passagers. Plus de 2,4 millions de tonnes de fret ont été traités dans cet aéroport. L'activité économique générée par la présence de Paris-Charles de Gaulle a créé plus de 21 milliards d'euros de valeur ajoutée et près de 248 000 emplois.



365 M
d'euros
de valeur ajoutée
totale

4 300
emplois salariés
totaux

pour 1 million de passagers

Paris-Charles de Gaulle c'est

**1,2 %
du PIB France**

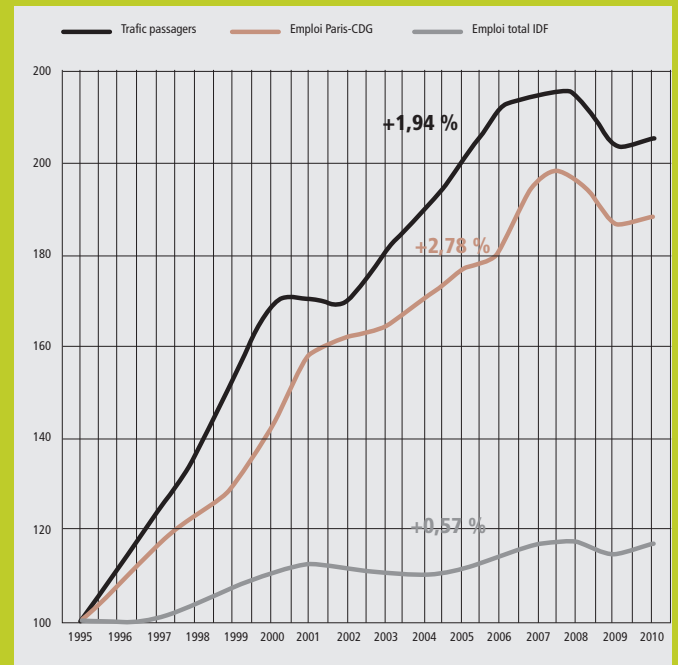
**1,5 %
de l'emploi France**

**4,1 %
du PIB Île-de-France**

**6,1 %
de l'emploi Île-de-France**

La croissance des emplois directs situés à Paris-CDG est 7 fois plus dynamique que celle de l'emploi régional.

Emploi / Trafic passagers



L'aéroport Paris-Orly

Deuxième aéroport français, l'aéroport Paris-Orly a accueilli 25,2 millions de passagers en 2010. Dans le même temps, 102 600 tonnes de fret ont été traitées sur cet aéroport, soit près de 4 % du fret aérien français. En 2010, l'activité économique générée par cet aéroport s'est élevée à 8 milliards d'euros de valeur ajoutée, soit 1,5 % du PIB régional. Cette valeur ajoutée correspond à un volume global de 85 000 emplois salariés, soit 2,1 % de l'emploi salarié francilien.

Valeur
ajoutée
en milliards
d'euros

Impacts

Emplois
salariés

3,7

direct

26 750

1,3

indirect

18 458

1,4

induit

22 810

1,4

catalytique

17 153

7,8

total

85 171

3 400

emplois salariés
totaux

pour 1 million de passagers



L'aéroport Paris-Le Bourget

Premier aéroport d'affaires en Europe, Paris-Le Bourget a généré en 2010 une valeur ajoutée de 603 millions d'euros et un volume total de 7 200 emplois dont près de 2 700 emplois directs.

Valeur
ajoutée
en millions
d'euros

Impacts

Emplois
salariés

306

direct

2 658

153

indirect

2 327

131

induit

2 075

13

catalytique

166

603

total

7 226



43

emplois salariés
totaux

pour 1 000 de passagers

Aéroports de Paris
Direction de l'Environnement et du Développement durable
291, boulevard Raspail
75675 PARIS CEDEX 14

